

Suis-je bien assuré ?



Les 15 et 22 janvier 2018

Lieu à définir (41-37 ou vallée du Cher)

Etre bien assuré et connaître ses garanties

2 jours

Les lundis 15 et 22 janvier 2018

Lieu à définir (41 ou 37 ou Vallée du Cher)

de 9h30 à 17h

PUBLIC

Agriculteurs-trices, jeunes ou futurs-es installés-es

TARIFS & FINANCEMENT

28 € pour un contributeur Vivea

100 % pris en charge pour un jeune installé en suivi JA ou futur installé

280 euros (salarié ou sans Vivea)
(demande de remboursement à prévoir)

RESPONSABLE DE STAGE / Contact

Nelly Schimowski 02 54 55 74 60

Centre de Formation 02.54.55.20.18

OBJECTIFS

→ **Cerner les principaux mécanismes d'assurance et identifier ses besoins**

→ **Mettre en adéquation les besoins en assurance et la couverture assurance**

CONTENU

Notions juridiques essentielles. Assurances obligatoires pour son exploitation. Garanties pour chaque bien assuré, types de dommages encourus, risques de pertes financières (suite à un sinistre).

Les besoins de prévention et de protection (personnes - matériels - assurance récolte - protection juridique, animaux ou biens spécifiques en option). Clés de négociation sur les contrats d'assurance.

METHODES ET INTERVENANT

Apports avec illustrations, échanges et exercices pratiques à partir de cas concrets.

-Apporter ses devis et contrats d'assurance
Avec Christian Lamy, consultant entreprise Action 3

PRE-INSCRIPTION

Par mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation.

Ce stage sera financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41

www.loir-et-cher.chambagri.fr ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Formation « Suis-je bien assuré ? »

les lundis 15 et 22 janvier 2018 lieu à préciser

autre période souhaitée (préciser)

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant :

Date de naissance :

Adresse complète

.....

.....

Tél : Portable :

Mail :

Statut professionnel Chef d'exploitation Conjoint collaborateur Aide familial
 Salarié Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 28 € ou de 280 € (si statut salarié ou autre statut) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

.....

.....

.....

Fait à Signature,

Le.....

RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2017

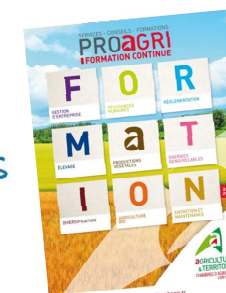
Pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de: **28 h x 9,76 € = 273.28 euros**

Centre de formation 41
02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS

Des formations
adaptées aux besoins
des agriculteurs et
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambagri.fr



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A
CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr